



Mercredi 4.03.09 | 42e année | No 7

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Neuchâtel bouge

Chacun le sait, les activités sportives sont positives pour la santé, qu'elles soient physiques ou psychiques. D'une manière générale, les Romands sont moins friands d'activités physiques que les Alémaniques et consacrent donc moins d'énergie à cet effet.

A l'heure où les questions de surpoids deviennent un problème de santé publique et ceci même chez les enfants, les missions des collectivités publiques dans le domaine du sport sont repensées. Ainsi, l'Office fédéral du sport envisage à futur de soutenir les activités sportives dès l'âge de cinq ans afin d'agir de manière précoce sur les habitudes.

Dans ce domaine, votre ville est bien organisée et favorise les activités sportives à tout âge à des conditions accessibles. En mettant des infrastructures à disposition des organisations sportives à des conditions avantageuses pour les juniors, elle soutient de manière directe le sport des plus jeunes. De plus, plusieurs milliers de personnes fréquentent tout au long de l'année les cours organisés par le Service des sports et les enfants peuvent participer à des camps multisports durant les vacances scolaires. Différentes animations ont lieu durant l'année et connaissent un succès croissant, à l'exemple chaque été du Festival des sports de rue.

Enfin, plusieurs équipes évoluent au plus haut niveau de compétition, éveillant l'intérêt de la population pour le sport ainsi que l'identification à ces championnes et à ces champions.

Favoriser et soutenir les activités sportives, c'est donc améliorer le quotidien, la qualité de vie et l'avenir des habitantes et des habitants de votre ville.

*Françoise Jeanneret  
Directrice des Sports*



Les Autorités des Villes réunies à Neuchâtel pour une séance historique: oui au contrat d'agglomération.

# Conseils généraux unanimes

**Les Conseils généraux de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel ont accepté mardi soir à l'unanimité le rapport d'information de leurs exécutifs à l'appui du contrat d'agglomération passé entre le Réseau des trois Villes et l'Etat. Cette belle unanimité s'est gâtée lorsqu'il s'est agi de discuter de postulats.**

Séance historique à l'aula de la Faculté des lettres! Pour la première fois dans l'histoire de la République, les Autorités des trois Villes ont siégé ensemble afin de débattre du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et de leur collaboration dans ce cadre.

### Du concret svp

Sur le fond, tous les groupes ont salué la volonté des villes de travailler

ensemble. Par contre, plusieurs orateurs ont souligné le défaut démocratique qui caractérise le Réseau des trois Villes, regrettant que les Conseils généraux soient en quelque sorte dépossédés de leurs prérogatives. D'autres ont craint que ce réseau ne soit qu'une structure institutionnelle de plus, déplorant le caractère encore bien trop abstrait du RUN largement méconnu de la population. En un mot, les élus du haut comme du bas veulent désormais du concret.

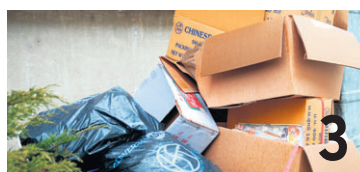
### Plus de politique du fait accompli

Il n'empêche! En s'unissant, les trois villes deviennent une force incontournable dont l'Etat devra tenir compte dans ses futures réformes. Le conseiller communal

chaux-de-fonnier Didier Berberat a été clair: «Nous n'accepterons pas une éventuelle cantonalisation de l'instruction publique dans une 3<sup>e</sup> étape de désenchevêtrement des tâches. Le Conseil d'Etat doit apprendre à dialoguer et mettre fin à sa politique du fait accompli.»

### Couac final

Il reste toutefois du pain sur la planche avant que les élus des trois villes s'expriment d'une même voix. La droite chaux-de-fonnière a quitté la salle au moment de discuter de postulats relatifs aux transports publics déposés par les groupes socialistes et popvrtssol... mettant ainsi fin à la sérénité qui avait présidé jusque-là aux débats. (Voir page 9)



**3** Le ramassage des ordures est terminé pour les habitants du centre-ville, mais certains l'oublient.



**4** Le dernier concert des grands interprètes mettra à l'honneur le jazz et la world music au Temple du Bas.



**5** La Compagnie Drôles d'idées crée au Pommier la «Dînette des amants» de Valérie Lou.



**20.-** au lieu de **175.-, 249.- et 366.-**  
**Chaussures de marque** pour femmes et hommes  
*La qualité du sommeil pour toute la famille*  
**50% MATELAS 50%**  
MONTREUX ZERMAT VERBIER  
**CASSE-PRIX MEUBLES DU BATTOIR FAILLE-HIT**  
A MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN  
entre Orbe et Yverdon rte. cant. Lausanne-Morges entre Morat et Fribourg rue du Bois-du-Lan  
**UN CADEAU À CHAQUE VISITEUR**



Pierre Grosjean



**SERVICE - QUALITÉ -  
GARANTIE**



Michel Abplanalp

**CARROSSERIE D'AUVERNIER**

Route des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier

E-mail: [info@carrosserie-auvernier.ch](mailto:info@carrosserie-auvernier.ch) [www.carrosserie-auvernier.ch](http://www.carrosserie-auvernier.ch)

CARROSSERIE  
**FCR**

Fédération des  
Carrossiers Romands



**Dans ce numéro**

## Historique

Les Autorités des trois villes du canton ont siégé ensemble hier pour la première fois à Neuchâtel, pour prendre acte du contrat d'agglomération du Réseau des trois villes, signé avec l'Etat. L'événement a réuni une centaine de conseillers généraux, 15 conseillers communaux et trois chanceliers.

Page 9

## Suchard et les Jeunes-Rives

Le Conseil général se prononcera lundi sur le transfert du Fonds Suchard de l'Etat à la Ville de Neuchâtel. La collection comporte 35'000 images et objets, ainsi que des documents résumant près de 170 ans d'histoire de la chocolaterie de Serrières. Le législatif se penchera également sur l'installation de mobilier provisoire sur les Jeunes-Rives.

Page 10

## Naissance d'un réseau

Le contrat d'agglomération du Réseau des trois villes du canton est le fruit de plusieurs années de négociations et de travail acharné de coordination. Rencontre et explications avec Raphaëlle Probst Outzinout, coordinatrice du projet RUN depuis 2003.



Page 16

## Le ramassage porte-à-porte des déchets est terminé depuis dimanche au centre-ville



Les habitants du centre-ville peinent toujours à s'habituer à la suppression de la tournée bi-hebdomadaire.

# Déjà des oublis

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les habitants du centre-ville ne sont plus autorisés à laisser leurs sacs à ordures ménagères devant leur porte, mais certains persistent. La voirie l'a pourtant annoncé sur tous les toits: finis les sacs 110 litres et autres tournées des camions de la voirie. Place maintenant aux conteneurs enterrés, aux centres écopoints et aux sacs 35 litres!

La réorganisation du ramassage des déchets au centre-ville est devenue réalité, et ce depuis le 1<sup>er</sup> mars. Les habitants du centre, qui bénéficiaient jusqu'ici d'une tournée porte-à-porte des camions de la voirie, devront à présent acheminer eux-mêmes leurs sacs à ordures vers l'un des 26 conteneurs enterrés, installés au centre-ville. Les déchets recyclés devront quant à eux être amenés à des centres écopoints, tels que l'on en trouve à la Place Pury, à la rue de l'Évole, à la rue de Prébarreau/Ecluse et à la rue de l'Oratoire.

### Déjà des oublis

«Les sacs déposés dans la rue seront ouverts et facturés à la personne concernée», assure Laurent Verguet, chef du service de la voirie «Nous trouvons toujours des factures, des

lettres ou autres qui permettent d'identifier le propriétaire des ordures». A ce jour, (ndlr, mardi), près de

**« Pendant la première semaine, la voirie fera preuve d'une certaine tolérance en envoyant des courriers aux habitants récalcitrants ou étourdis. »**

60 sacs ont déjà été retrouvés dans les rues, alors même que le nouveau règlement vient d'entrer en vigueur. «Ce ne sont certainement pas des dissidents mais plutôt des personnes qui n'ont pas bien compris le système», commente Laurent Verguet. «Dans tous les cas, ce chiffre n'est pas alarmant, vu la surface totale du centre-ville. Nous verrons comment cela évolue, avec le temps». Pendant la première semaine, la voirie fera preuve d'une certaine tolérance en envoyant des courriers aux habitants récalcitrants ou étourdis. Ensuite, ce sera l'amende.

### Commerçants

Le nouveau système de ramassage des déchets n'autorise pas l'usage de sacs dont la capacité dépasse 35 litres. Pour les commerces qui produisent d'importantes quantités d'ordures, il est possible de faire appel à des sociétés privées pour le ramassage de leurs déchets. Quelque dix entreprises du centre ont déjà choisi cette alternative, entraînant la réduction de leur taxe déchets, perçue par la Commune.

### Programme global

La réorganisation du ramassage des poubelles s'inscrit dans un programme global, initié en 2007 suite à l'adoption par le Conseil général d'un crédit pour l'implantation de conteneurs enterrés à Neuchâtel. A terme, 450 unités devraient être installées sur tout le territoire communal. En fonction du degré d'équipement de chaque zone, la tournée bi-hebdomadaire sera supprimée progressivement, quartier par quartier, jusqu'à ce que les conteneurs enterrés couvrent les besoins de toute la commune, soit en 2011-2012. Avec l'implantation des conteneurs enterrés, la Ville vise à améliorer la propreté et la sécurité du centre-ville, tout en maîtrisant davantage les aspects économiques liés au traitement des déchets. (lap)



Soirée jazz et world music au Temple du Bas pour le dernier concert de la saison des grands interprètes

# Omar Sosa présente Afreecanos

Le Temple du Bas va prendre samedi soir des airs d'Afrique avec le quartet d'Omar Sosa. Ce concert entre jazz, musique cubaine et « world music » est le dernier de la saison des grands interprètes durant laquelle Neuchâtel a eu le plaisir d'accueillir des musiciens de classe mondiale.

Le Cubain Omar Sosa, 44 ans, ajoute à sa curiosité culturelle sans limites

une capacité unique à arranger une variété impressionnante d'éléments. Il navigue entre divers rivages musicaux et emprunte au « spoken word » et au hip-hop, au gré de ses inspirations. Pour le concert de samedi, le jazzman se souviendra de l'antique tradition musicale africaine des Gnawa, originaires du Maroc, aux tambours de la santeria et à leur mysticisme hérité des anciens esclaves noirs.

## Un quartet exceptionnel

Avec Afreecanos, Omar Sosa (r)établit des passerelles entre musiques cubaines et africaines unifiées autour d'un socle jazz. Le jazzman virtuose sera accompagné sur scène par Childo Tomas à la basse, Julio Barreto aux percussions et Léandro Saint Hill au saxophone alto et au xalam.

**Temple du Bas,**  
samedi 7 mars, 20h.



Antonio Coï expose au péristyle de l'Hôtel de Ville

# Impressions méditerranéennes



Le peintre italo-neuchâtelois Antonio Coï s'est inspiré de la Méditerranée pour peindre et graver les œuvres récentes qu'il expose dès vendredi et jusqu'au 15 mars au péristyle de l'Hôtel de Ville.

Toujours fidèle à ses maisons-nettes à la fois réelles et symboliques, l'artiste originaire des Pouilles nous suggère un monde fait d'appels géométriques, de creux, de répétitions, d'entassements, de pyramides, de perspectives.

Seraient-ce des maisons, des portes, des arches qui apparaissent dans ses œuvres? Ou alors des encoignures pour s'y perdre, l'amorce d'une volée de marches pour s'enfuir? Vers la Méditerranée?

## Méditerranée multiple

La Méditerranée... Non pas un paysage mais d'innombrables paysages; non pas une mer mais une succession de mers, de civilisations entassées les unes sur les autres. La Méditerranée telle qu'elle inspire Antonio Coï plonge au plus profond des siècles, des constructions mégali-

thiques de Malte jusqu'aux pyramides d'Egypte. Elle nous fait rencontrer de très anciennes choses, encore vivantes, qui en côtoient d'autres, ultra-modernes.

## La barque d'Ulysse

Naviguer à côté de la barque du pêcheur, qui est encore celle d'Ulysse et se laisser inspirer par l'extrême beauté des vieilles villes côtières, ouvertes à tous les vents de la culture et qui, depuis des siècles, surveillent et mangent la mer. Voilà l'univers à l'origine des toiles et gravures qu'Antonio Coï présente au péristyle!



Agenda culturel

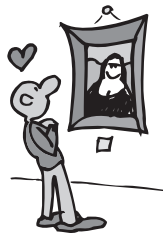
## Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 30 avril, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états».

Samedi 7 mars à 17 heures, expo «Le musée en devenir». Objets commentés par les assistants-conservateurs des différents départements.

Dimanche 8 mars à 11h15 «Plus c'est grand plus c'est beau?» Nouvel accro-



chage de la collection des arts plastiques. Visite commentée par Walter Tschopp, ateliers pour enfants dès 5 ans, par Geneviève Petermann.

Jusqu'au 5 avril, exposition: «Le musée en devenir». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures.

Entrée libre le mercredi.

**Galerie de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me-di de 13 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Jusqu'au 17 mai, exposition «La marque jeune». Entrée libre le mercredi.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

**Centre d'Art Neuchâtel (CAN)** (rue des Moulins 37), du 8 mars au 12 avril, exposition Fabien Giraud et Rapahël Siboni «Nilf calculating infinity». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures. Vernissage, samedi 7 mars dès 18h30.

**Centre Dürrenmatt** (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 17 mai, exposition de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. Fermé vendredi 6 mars. www.cdn.ch

**Galerie des Amis des Arts** (L-Robert 1a), jusqu'au 15 mars, exposition Ivan Moscatelli, transparence opacité. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 7 mars, exposition Jean-Jacques Dourmon, paysages et fruits. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

**Péristyle de l'Hôtel de Ville**, du 6 au 15 mars, exposition Antonio Coï, pein-

ture, gravure. Vernissage, vendredi 6 mars dès 18 heures.

## Conférences

**Faculté des lettres** (espace L. Agassiz 1), Université du 3<sup>e</sup> âge, jeudi 5 mars de 14h15 à 16 heures: «Les vitraux du Valais» par Raymond Pasinetti, employé à la retraite.

Mardi 10 mars de 14h15 à 16 heures: «Edmond Bille (1878-1959), un peintre neuchâtelois à la recherche d'une identité artistique», par Claude-Alain Kuenzi, licencié ès lettres et sciences humaines, Université.

**Loge maçonnique** «La Bonne Harmonie» (Pierre-à-Mazel 9), mercredi 11 mars à 20 heures, conférence du Prof. D. Muller, Université de Lausanne: «Aspects de l'éthique dans le monde contemporain». Entrée libre.



**L'actualité culturelle**

**Rigole pas, ça pourrait t'arriver!**



L'animateur neuchâtelois Daniel Juillerat présentera son deuxième one man show, les 26, 27 et 28 mars ainsi que les 2, 3 et 4 avril à la Cité universitaire. D'une durée de 90 minutes, le specta-

cle «Rigole pas, ça pourrait t'arriver» est composé de sketches humoristiques, de parodie, de poésie et de magie.

Daniel Juillerat présentera quelques-unes de ses nouvelles créations artistiques dont un foulard volant évoluant à travers la scène et l'apparition d'une boule de bowling entre deux feuilles de papier. L'humour sera de la partie grâce à un numéro d'imitations d'un concours de chanteurs imitateurs et à une nouvelle parodie d'un nain rappeur.

Le public sera mis à contribution avec deux numéros comiques où le spectateur devient le magicien. Quelques effets de «close up» seront également présentés et projetés sur écrans géants, dont le plus vieux tour du monde, celui des gobelets ainsi qu'un tour de tricheurs grecs. Le spectacle ne sera encadré que par des musiques modernes et rythmées.

**Cité universitaire, jeudi 26 mars et 2 avril, vendredi 27 mars et 3 avril, samedi 28 mars et 4 avril à 20h30. Billets en vente à la Pharmacie Bugnon, rue des Epancheurs 11, tél. 032 725 49 09 ou par courriel à: info@danieljuillerat.ch**

**Conférence publique**

Virginie Galbarini-Weinmann sera l'invitée du Lyceum Club ce jeudi et donnera une conférence publique sur le thème: «La mosaïque romaine d'Afrique: des origines au début du christianisme».

Les provinces romaines du Maroc à la Lybie constituent un terrain d'observation passionnant pour l'étude de la mosaïque antique. Comme la peinture murale, les pavements permettaient en effet aux propriétaires des riches demeures urbaines d'exposer leur statut social et leur degré de romanisation, du

1er au 5e siècle après Jésus-Christ. **Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, jeudi 5 mars à 20 heures.**

**Arbres sacrés de Bénarès**

Première Neuchâteloise à bénéficier d'un séjour de six mois à Bénarès, en Inde, Chloé Nicolet dit Félix expose au Centre culturel neuchâtelois les clichés qu'elle a réalisés en 2008 durant son séjour dans l'atelier mis à sa disposition par la Ville de Neuchâtel et la Conférence suisse des villes en matière culturelle (CVSC). La jeune photographe s'est intéressée plus particulièrement aux arbres sacrés tels le Bodhi (Ficus religiosa) et le Banyan (Ficus benghalensis) qui sont des lieux de rencontre et de méditation et abritent des instants du quotidien des habitants et des visiteurs de Varanasi.

**Théâtre du Pommier jusqu'au 30 avril.**

**La Compagnie « Drôles d'idées » crée au Pommier un texte de Valérie Lou mis en scène par Jacques Rebotier**

**La dînette des amants**

La Compagnie Drôles d'idées crée au Pommier un texte de Valérie Lou dans une mise en scène du poète, metteur en scène, dramaturge, compositeur et comédien français Jacques Rebotier.

Les comédiennes Christine Brammeier, Monique Ditisheim et Nathalie Sandoz donnent dès aujourd'hui la réplique à trois comédiens dans cette «Dînette des amants» qui, après «Conversation avec L», est la seconde pièce écrite par Valérie Lou.

Le pittoresque café du rêve – dans lequel se déroule cette dînette peu commune – appartient à Léon, un gérant qui, avant de se lancer dans la confection de cocktails ingénieux, avait hésité à devenir mercenaire au service d'une organisation gouvernementale. Avec Violette, son fidèle bras droit et ancienne prostituée, ils gèrent l'établissement avec leurs propres règles jusqu'à l'arrivée de Mauve, une jeune et belle femme d'affaires atteinte d'une maladie aussi rare que curieuse...

**Hymne à la vie**

Fidèle à sa quête, Valérie Lou, que l'on connaissait jusqu'ici plutôt comme auteur compositeur que comme dramaturge, a désiré, dans «La dînette des amants», revenir sur la difficulté de vivre de ses protagonistes. Les quatre personnages principaux passent à côté



La dînette des amants de Valérie Lou a pour cadre un café plus rêvé que réel. • photo: sp

de leur bonheur, par peur de vivre, explique l'auteur. Un double langage mis en avant par l'utilisation du contrepoint de deux autres acteurs qui soulignent l'incapacité de déguster l'instant présent. «J'ai choisi l'ironie pour tenter de cerner cette peur. En poussant chaque personnage dans ses derniers retranchements».

**Metteur en scène exceptionnel**

Ce spectacle est mis en scène par

Jacques Rebotier pour qui le théâtre se base sur la scénographie et l'inventivité des comédiens. Ce multi-créateur travaille comme un chorégraphe en mélangeant les arts vivants: musique, vidéos et performances diverses.

**Théâtre du Pommier, jusqu'au 8 mars. Ma au je à 20h, ve et sa à 20h30, di à 17h. Théâtre Tumulte, du 12 au 22 mars; je au sa à 20h30 di à 17h.**

Chronique culturelle



**Forza Marcello!**

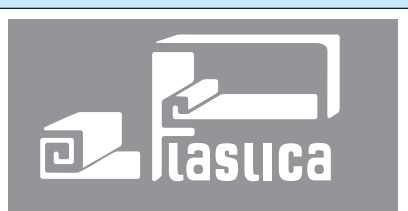
En octobre, la Fête du cinéma nous permettait de découvrir en avant-première deux films suisses de qualité tournés par deux doubles nationaux bourrés de talent: «Home» de la franco-suisse Ursula Meier et «Marcello, Marcello» de Denis Rabaglia. Nominé dans trois catégories, le premier aurait mérité le César, il sort actuellement à Neuchâtel. «Marcello, Marcello» est une comédie très réussie dans laquelle l'italo-suisse Rabaglia se moque gentiment et avec beaucoup d'humour des excès et travers de l'Italie de l'immédiat après guerre. L'auteur d'Azzuro et de Grosseesse nerveuse signe ici un long-métrage parfaitement maîtrisé et volontairement kitsch qui adresse de multiples clins d'œil au cinéma en général et à quelques grands maîtres italiens en particulier. Un film drôle dégoulinant de romantisme à la Bollywood qui nous sert de délicieux clichés sur l'Italie de l'époque des pizzas à mille lires et qui nous donne envie de retourner nous dorser sous le soleil de Capri. A voir ou revoir absolument!

Patrice Neuenschwander



**STOPPPA** Fils SA  
028-423046

**PLÂTRERIE-PEINTURE**  
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90



## **PLASLICA S.A.**

Orée 30 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 724 06 96

## **REVÊTEMENTS DE SOLS**

**Tapis - Parquets - P.V.C.**

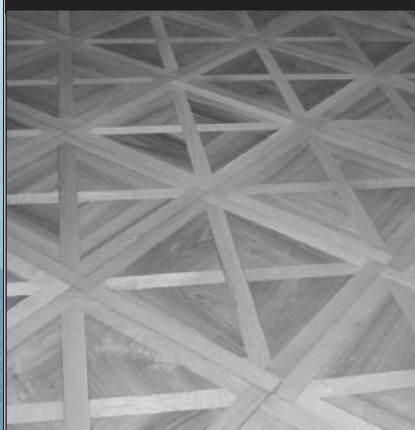
### **EXPOSITION:**

Rue des Pâquiers 22  
**2072 Saint-Blaise**  
Tél. 032 753 74 64  
Fax 032 753 57 25

028-424949

## **Falk Frères SA**

«Parquets - Tapis - PVC»



### **Réparation - Ponçage**

Sablons 35 - 2000 Neuchâtel  
Tél. 032 725 77 60  
Natel 079 637 33 19  
[www.falkfreres.com](http://www.falkfreres.com)



Le clin d'oeil du délégué communal à l'énergie

# De bonnes performances énergétiques sans isolation

Christian Trachsel



La consommation globale d'énergie dans les pays industrialisés est aujourd'hui particulièrement élevée. Si l'on regarde le cas de la Suisse, on constate que ses besoins énergétiques, ramenés par habitant, se traduisent par une puissance continue de 5500 watts, 24 heures sur 24, 365 jours par année!

Les Ecoles Polytechniques de Zürich et de Lausanne ont élaboré un programme très ambitieux appelé « Société à 2000 watts » qui vise à réduire d'un facteur 3 notre consommation d'énergie actuelle d'ici à 2050. Le domaine du bâtiment consomme à lui seul 45% de l'énergie en Suisse. C'est donc à ce niveau-là qu'il faut agir en priorité. L'expérience montre aujourd'hui que l'assainissement thermique complet d'un bâtiment construit entre les années 1940 et



Le Collège latin présente de très bonnes performances environnementales avec un indice de dépense d'énergie primaire (chauffage et électricité) de 117 kWh/m<sup>2</sup> an. L'inertie de ses murs de 80 centimètres d'épaisseur explique ce phénomène.

1975 permet d'obtenir des économies d'énergie de chauffage considérables de plus de 60%. Il suffit d'isoler les façades, le toit et le plancher, de changer les fenêtres et de remplacer la vieille chaudière.

La problématique est différente avec des bâtiments historiques de grande valeur architecturale tels que l'Hôtel de Ville, le Collège latin, l'Ecole

de commerce ou la Maison du Concert. Aucun de ces bâtiments n'est muni d'une isolation thermique. Par contre, tous ont des murs épais et lourds! Et ce qui est remarquable, mais très mal connu, même des spécialistes du domaine du bâtiment, c'est que ces édifices ont une consommation d'énergie de chauffage particulièrement basse.

Pour illustrer ce phénomène, signalons une statistique de l'indice énergétique pour le chauffage et l'électricité de plus de 120 bâtiments publics suisses: la moyenne se situe à environ 230 kWh par mètre carré chauffé et par année. Pour les bâtiments typiques neuchâtelois cités ci-dessus, leurs valeurs de consommation sont deux fois plus basses:

- 100 kWh/m<sup>2</sup> an pour l'Hôtel de Ville
- 117 kWh/m<sup>2</sup> an pour le Collège latin
- 104 kWh/m<sup>2</sup> an pour l'Ecole de commerce
- 122 kWh/m<sup>2</sup> an pour la Maison du Concert

On constate que ce type de bâtiment présente des caractéristiques énergétiques très favorables grâce à l'inertie de leurs murs très épais. Ces performances peuvent même être considérées comme compatibles avec la notion de « Société à 2000 watts »!

C.T.

## La Ville jeune

**Stade de La Maladière, aula du SIS au nord-est**, (rue Pierre-à-Mazel 10), mercredi 4 mars de 18h30 à 20h, débat réunissant les jeunes et les politiques sur le thème « La politique et les jeunes: Game Over? ». MM. Philippe Gnaegi, Florian Robert-Nicoud, Daniel Perdrizat, Ebnat Sehatu et Jean Studer répondront aux questions des jeunes.

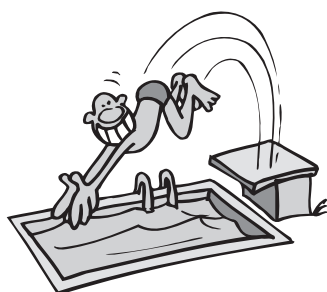
**Salle de concerts du Conservatoire** (fbg de l'Hôpital 24), vendredi 6 mars à 18 heures: « Les Enfantsines ». Spectacle déjanté par le duo Cellier-Duperex. Pour tous dès 5 ans. Entrée libre, collecte.

**Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), dimanche 8 mars à 10h30, histoires de mammifères, pour petits et grands, par César Masserey et Michèle Brandt, conteur et conteuse de la Louvrée. Entrée libre.



## La Ville sportive

**Piscines du Nid-du-Crô**



Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

**Société Nautique de Neuchâtel** (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: [www.aviron.ch](http://www.aviron.ch), contact: [info@aviron.ch](mailto:info@aviron.ch)

**Patinoires du Littoral**

Du 12 au 14 mars, coupe du monde junior de patinage synchronisé. Entraînements ouverts au public dès le mercredi 11 mars (après-midi).

**Basketball**

Samedi 7 mars, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Université BC Neuchâtel - Canti Riva basket Ceresio, LNA.

Dimanche 8 mars, halle de sport de la Riveraine, 15h, Espoirs Université BC Neuchâtel - Lausanne Ville-Prilly basket, LNB.

**Football**

Dimanche 8 mars, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax - FC Vaduz, ASL.



**Volleyball**

Samedi 7 mars, halle de sport de la Riveraine, 19h, Randstad NUC - Luzern, LNB.

**Patinoires du Littoral**

(du 5 au 11 mars)

**Piste principale**

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public, 9h-11h45 hockey libre.  
 ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public, 9h-11h45 hockey libre.  
 sa/di: -  
 lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public.  
 ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h-11h45/13h45-15h30 hockey libre.  
 me: 9h-11h45 public, 14h15-16h hockey libre.

**Halle couverte**

je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.  
 ve: 9h-11h45/15h-16h15 public.  
 sa: 13h45-16h30 public.  
 di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.  
 lu: 9h-11h15/13h45-16h15 public.  
 ma: 9h-11h45/13h45-16h15 public.  
 me: 9h-11h45 public.





Les trois villes réunies en séance commune à l'aula de la Faculté des lettres

# Les groupes politiques ont la parole

## Groupe PopVertsSol

**Catherine Loetscher et Pascal Helle:** «Le groupe PopVertsSol a été étonné de ne trouver aucune mesure concernant la formation dans le contrat d'agglomération du Réseau des trois villes.

Notre groupe a donc proposé un postulat afin que le Réseau des trois villes négocie avec l'Etat la prise en charge des frais de déplacement vers les lieux de formation des étudiants et des apprentis. Suite à diverses restructurations voulues par le canton, ces derniers devront de plus en plus se déplacer pour se former. Par ailleurs, notre groupe a déposé un postulat demandant que les législatifs communaux se dotent des moyens de participer à la collaboration intercommunale prédominée par les exécutifs. Finalement nous avons demandé que les trois exécutifs réfléchissent à l'idée d'une ville-canton. Avec ses 170'000 habitants, le canton de Neuchâtel est moins peuplé que Genève.

Aux grandes déclamations et à l'autocélébration des orateurs notre groupe a préféré, lors de cette séance, déposer des propositions concrètes en veillant à augmenter le processus participatif dans notre démocratie neuchâteloise ».

## Groupe PLR

**Blaise Péquignot:** «Ce n'est pas sans de sérieuses hésitations et avec un certain scepticisme que le groupe PLR s'est finalement résolu à prendre acte du rapport d'information sur le contrat d'agglomération du Réseau des trois villes. Nous redoutons que le conglomerat de structures et d'associations

dans lequel s'intègre ce Réseau ne génère une espèce d'auto-allumage de l'activité administrativo-institutionnelle. Ces structures ne valent que par les projets que conduisent les personnes.

Ce que nous voulons voir dans ce Réseau, c'est que les trois villes se mettent ensemble, indépendamment de l'altitude de chacune, pour déterminer ce qui peut les unir, les servir plutôt que ce qui peut les diviser.

Mais pour nous, l'optique de ces réseaux doit être une réduction de certains coûts de fonctionnement par la suppression des doublons et par l'épuration des structures. Nous serons attentifs à ce que des économies de structures et de fonctionnement soient l'un des résultats positifs de ces réseaux.»

## Groupe socialiste

**Olivier Arni:** «Réunies dans le Réseau des trois villes, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel ont un destin commun. Il est temps de s'intéresser à ce qui nous rapproche pour nous renforcer. Comment être un interlocuteur crédible au sein de la Suisse romande, vis-à-vis des grands pôles suisses alémaniques ou de nos voisins français, si nous ne sommes pas capables, entre nous, d'élever notre pensée au-dessus du Col de la Vue-des-Alpes? Dans l'Arc jurassien sans doute plus qu'ailleurs, les Villes ont une responsabilité particulière vis-à-vis de l'ensemble de la région. Notre réseau urbain doit être dynamique, exemplaire et fort afin de jouer un rôle de locomotive économique, social et culturel béné-

fique à toutes et tous. Ce regroupement n'est pas synonyme de repli sur soi mais bien d'ouverture, car nous savons qu'ensemble nous saurons développer une vision commune, constructive et tournée vers l'extérieur. La séance des Conseils généraux des trois villes qui s'est tenue le 3 mars est un point de départ. Pour un partenariat respectueux des différences, basé sur une volonté de construire un destin commun. Bonne volonté, considération mutuelle, créativité et solidarité, sont quelques ingrédients du dialogue nécessaire qu'il faudra constamment mener pour que ce grand défi soit pleinement couronné de succès.»

## Groupe UDC

**Sylvain Brossin:** «Pour la première fois de leur histoire, les autorités exécutives et législatives des trois villes neuchâteloises se sont réunies en date du 3 mars 2009 afin de décider de l'avenir du contrat d'agglomération des trois villes.

Malgré quelque scepticisme du côté loclois et du groupe des Verts des trois villes, le groupe UDC de la Ville de Neuchâtel a pris acte du rapport d'information sur le contrat d'agglomération des trois villes.

Les groupes UDC des Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel se réjouissent d'ores et déjà de pouvoir constater les premiers résultats positifs de cette future collaboration en ce qui concerne notamment le domaine culturel et celui de la formation.

Il ne fait aucun doute que ce projet sera source d'économies et de prospérité pour nos trois villes.»



Le Conseil général de Neuchâtel a voté à l'unanimité le r...



Les législatifs de Neuchâtel, La Chaux-de-

## Une volonté

Les Conseils généraux des trois villes du canton ont pris acte hier à l'unanimité et avec satisfaction du rapport d'information concernant le contrat d'agglomération du Réseau des trois villes. Salué par l'ensemble des groupes, le dossier a tout de même suscité quelques interrogations et inquiétudes.

En se réunissant et en avalisant le contrat d'agglomération du Réseau des trois villes signé avec l'Etat, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle ont accompli un «pas historique», comme s'est plu à le dire mardi Olivier Arni, porte-parole du groupe socialiste de Neuchâtel. Un enthousiasme partagé par le groupe PopVertsSol, mais pas totalement par la droite neuchâteloise.



Tous les groupes des trois législatifs ont plébiscité la collaboration de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel au sein d'un réseau.





Rapport d'information du Conseil communal relatif au Réseau des trois villes.

Le-Groupes et Le Locle ont pris acte hier à l'unanimité du contrat d'agglomération du Réseau des trois Villes

# bien fragile

## Une droite sceptique

Ainsi, Blaise Péquignot, au nom du groupe PLR, a regretté de se retrouver devant la politique du fait accompli qu'implique tout rapport d'information. Comme l'élue locloise socialiste Florian Jaccard, il a ensuite déploré l'enchevêtrement de structures lourdes et compliquées, dans lequel s'inscrit le Réseau des trois villes. «L'optique de tous ces réseaux doit être de réduire certains coûts de fonctionnement par la suppression des doublons et l'amélioration de certaines structures», a-t-il encore ajouté. A travers la voix de Steven Bill, le groupe UDC neuchâtelois s'est quant à lui dit favorable aux mises en réseau en général, en restant tout de même persuadé que «le salut passe par les fusions de communes.» Steven Bill a ensuite avoué être tout d'abord demeuré sceptique face à ce qu'il considérait dans un premier temps

comme un projet motivé uniquement par l'octroi de subventions de la part de Berne.

## Perte du pouvoir des législatifs

Du côté des Montagnes, les élus ont manifesté leurs craintes quant à la perte des compétences des législatifs et à la concentration du pouvoir. « Certes, nous pourrions valider ou non un rapport d'information, mais tout aura déjà été décidé au préalable », a déploré le Loclois Claude Dubois (PLR). «La lourdeur de la structure RUN ne doit pas prêterit les rapports avec les acteurs non-institutionnels», a ajouté la socialiste chaux-de-fonnière Silvia Locatelli-Caruncho.

## Satisfaction

Malgré de petites divergences, les législatifs du haut et du bas du

canton ont tous fini par prendre acte du rapport d'information avec contentement, considérant notamment qu'en étant unies et unanimes, il était possible pour les trois villes d'être considérées comme un interlocuteur crédible vis-à-vis des grands pôles suisse-allemands.

## Des efforts gâchés

La belle cohésion exprimée par les élus en début de soirée a ensuite laissé la place à la confusion, en raison d'un litige dû à l'entrée ou non en matière sur plusieurs postulats émanant de la gauche. Les élus de droite chaux-de-fonnières, n'ayant pas reçu l'un des textes en début de séance, ont refusé de traiter ces objets. Ils ont finalement quitté la salle. (lap)

## Postulats chahutés

Après avoir pris acte à l'unanimité du rapport relatif au Réseau des trois Villes, les Conseils généraux ont accepté à des majorités diverses un postulat socialiste et un autre du groupe popvertsSol. Le premier demande aux exécutifs d'étudier tous les moyens possibles pour favoriser l'usage des transports publics. Concrètement, les socialistes souhaitent que tous les porteurs d'abonnement obtiennent la possibilité d'inviter deux passagers à les accompagner gratuitement en dehors des heures de pointe. Ils demandent également la création au niveau cantonal d'une sorte de «carte junior» semblable à celle des CFF.

PopVertsSol préconise de son côté la gratuité des transports publics – ou pour le moins des arrangements forfaitaires – pour les étudiants et apprentis appelés à se déplacer dans le canton pour suivre une formation.

Arguant qu'ils n'avaient pas connaissance de ces postulats en début de séance, les groupes UDC et PLR de La Chaux-de-Fonds ont refusé de se prononcer et... quitté la salle. Quant à Dorothee Ecklin (popvertsSol), elle a déposé un postulat visant à favoriser la participation des parlements communaux dans les organes intercommunaux en général et le Réseau des trois villes en particulier. Celui-ci sera voté ultérieurement.





Le Conseil général fera savoir lundi s'il donne son aval au transfert du Fonds Suchard à la Ville de Neuchâtel

# La Ville héritière du Fonds Suchard?

Le Conseil général devra statuer lundi sur le transfert du Fonds Suchard de l'Etat à la Ville de Neuchâtel. La collection, d'envergure internationale, comporte 35'000 images et objets, ainsi que des documents résumant près de 170 ans d'histoire sociale, économique et culturelle de la chocolaterie de Serrières. Une convention entre La Ville, la société Kraft Foods Schweiz GmbH (propriétaire actuelle de la marque Suchard) et le Canton attend à présent d'être signée.

Intégrer dans les collections du Musée d'art et d'histoire un Fonds d'envergure internationale! C'est ce que proposera le Conseil communal lundi aux membres du législatif. Fort de 35'000 images ou objets de toutes sortes, le Fonds Suchard, géré depuis 13 ans par le Musée d'art et d'histoire pour le compte de l'Etat, couvre la période allant de 1826 à 1990, dates respectives de l'implantation de la fabrique de chocolat à Serrières et de la fermeture du site neuchâtelois. Portraits de la famille Suchard, photographies de véhicules publicitaires, d'ouvriers, de sorties du personnel, affiches, boîtes, emballages, moules et maquettes des bâtiments sont autant de matériaux contenus dans ce Fonds. Les produits phares tels que Milka, Sugus, Suchard-Express et Toblerone y sont également bien représentés.



Le Fonds Suchard comprend 35'000 images et objets de toutes sortes, qui constituent un véritable trésor historique.

## Déménagement

En 1996, Suchard cesse toute activité en terres neuchâteloises et la société Kraft Jacobs Suchard remet le Fonds Suchard au Canton de Neuchâtel. Cette donation s'accompagne alors d'une convention signée entre la société suisse Kraft Jacobs Suchard, l'Etat et la Ville. La gestion pratique du Fonds est confiée au Musée d'art et d'histoire, la collection est transférée dans un dépôt du garage Senn et les films déposés au département audiovisuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. Depuis le mois de septembre 2008, le Fonds se trouve à l'avenue

Rousseau 7, sise à 50 mètres des Galeries de l'histoire, où se trouvent les salles de travail du département historique et des archives de la Ville. En plus de sa bonne situation géographique, ce nouvel emplacement permet à la Ville de réaliser des économies, le loyer étant passé de 3156 francs par mois (locaux du garage Senn) à 1530 francs mensuels (avenue Rousseau).

## Un large rayonnement

Le transfert complet du Fonds Suchard à la Ville permettra au Musée d'art et d'histoire de renforcer son rayonnement en Suisse et à l'étranger,



## Un Fonds choyé

- En 2005, l'Association pour la conservation de la mémoire audiovisuelle suisse (Memoriav) alloue 190'000 francs pour la restauration et la conservation des photographies anciennes et 120'000 francs sur deux ans pour la restauration des films anciens.
- En 2007, le Fonds national suisse de la recherche scientifique octroie 270'000 francs pour financer une recherche intitulée «Des images de l'entreprise à l'image d'entreprise, les chocolats Suchard à Neuchâtel 1945-1986», conduite par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.
- Le Musée d'art et d'histoire présentera du 5 avril au 3 janvier 2010 l'exposition «Le monde selon Suchard», qui valorisera la collection auprès d'un large public. (lap)

puisqu'il possédera dans ses collections un Fonds d'envergure internationale. Du point de vue administratif, la donation simplifie la procédure à suivre pour les demandes de prêt. (lap)

# Habillage temporaire des Jeunes-Rives

Répondant à un postulat du Conseil général, le Conseil communal proposera lundi d'allouer 576'000 francs pour la pose d'aménagements simples et réversibles sur les Jeunes-Rives. Chaises longues, sculpture et jeux pourraient «habiller» provisoirement le site, en attendant la concrétisation d'un projet émanant du concours European 10.

Des aménagements simples et réversibles. Tel est le genre d'installations dont les promeneurs pourront bénéficier cet été sur les Jeunes-Rives, si le Conseil général avalise le rapport du

Conseil communal. Actuellement, le site est sollicité pour de nombreuses manifestations (Festi'neuch, cirques...) et utilisé par la population (football, pétanque, baignade...). Le Conseil communal, dans le cadre de son projet, ne souhaite donc pas «spécialiser» le lieu, afin de ne pas en exclure les usagers.

## Douche, radeau et jeux

L'Exécutif propose ainsi d'aménager une douche supplémentaire sur la plage en galets la plus à l'est du site, près de la Faculté des lettres; un bloc de WC aux parois décorées, dans le

style du pavillon «Neuchâtel roule» et des jeux originaux pour les plus de 10 ans, les petits bénéficiant déjà d'une installation sur la Place du 12 septembre. Il est en outre prévu de recouvrir la plage principale de sable et de la doter d'un radeau, au large.

## Verdure et mobilier urbain

La surface verte sera agrandie et le chemin carrossable ainsi que le parking seront refaits en chaille. Les talus le long du quai seront quant à eux végétalisés. Bien que le site soit déjà fortement équipé en chaises et tables de pique-nique hérités d'Expo 02, il est

toutefois prévu d'installer 6 plateformes basses multi-fonctions et 4 chaises longues fixes, selon le modèle déjà testé sur le quai Ostervald. La sculpture de Claude Reusser «Toutes voiles dehors», sise à l'ouest de la Faculté des lettres et laissée à la merci des graffers, sera remise en état et placée au sud de la promenade. A noter que le crédit de 576'000 francs demandé par le Conseil communal comprend des dépenses de 109'852 francs, qui ont déjà permis d'effectuer dès 2004 certains travaux de réfection, ainsi que la pose de mobilier urbain et de jeux. (lap)



A propos...



## A mes amis

Redouté par les uns, adulé par les autres, le réseau social « Facebook » ne laisse décidément personne indifférent. Il est de bon ton aujourd'hui de faire comme tout le monde afin d'éviter de passer pour le perdu de service comme se plaisent à me le répéter deux adorables adolescentes. J'assume car j'ai décidé de renoncer à dire au monde entier que je fais mes courses à la Migros... En effet, passer des heures sur la toile à se rassurer et à se donner de l'importance, mu par un nombrilisme exacerbé ne m'intéresse pas. Je n'ai pas envie de compter mes amis dans une course pernicieuse à la statistique. De fait, le progrès social ne saurait se mesurer à cette seule « valeur » qui s'associe à tous les bavardages du Café du commerce. « Facebook », un réseau de solitaires en mal de reconnaissance sociale ou de mathématiciens à la recherche de copains virtuels ? L'amitié peut, elle, se manifester sous d'innombrables autres formes. Elle nous fait partager des émotions, les vicissitudes et les joies de la vie. Nous n'avons pas besoin d'un annuaire des gens qui n'ont pas d'existence !

Rémy Voirol

## A louer

**Rue de la Dîme 72  
à Neuchâtel**

Studio pour personne en âge AVS au 2<sup>e</sup> étage  
Loyer mensuel : Fr. 355.-  
Reprise : à convenir.

**Rue des Fahys 93  
à Neuchâtel**

Studio subventionné au 3<sup>e</sup> étage  
Loyer mensuel, selon revenu (de Fr. 735.- à Fr. 873.- charges comprises)  
Libre dès le 1.7.2009 ou à convenir.

Renseignements complémentaires :  
Gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.

# La Ville officielle

## Parlement de la Ville

## Les séances sont publiques

Les membres du Conseil général sont convoqués lundi 9 mars 2009 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

### Nominations

**09-108**

**Nomination** d'un membre au sein de la Commission spéciale des énergies, en remplacement de M. Matthieu Béguelin (soc), démissionnaire.

### Rapports du Conseil communal

**09-003**

**Rapport du Conseil communal**, concernant une demande de crédit pour des aménagements simples et réversibles en attendant la concrétisation d'un projet sur les Jeunes-Rives.

**09-004**

**Rapport du Conseil communal**, concernant la donation à la Ville de Neuchâtel du Fonds Suchard.

### Autres objets

**07-403**

**Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts**, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

**07-404**

**Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts**, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau) : fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

**07-505**

**Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts**, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endet-

tement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008).**

**08-613**

**Interpellation des groupes ULR, UDC et PopVertsSol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury**, concernant « L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier ».

**08-615**

**Interpellation du groupe socialiste par M. Claude Béguin et consorts**, intitulée « Conservatoire : pour que leur marche ne soit pas...funèbre ». **(Le Conseil communal a remis une réponse écrite en date du 16 février 2009).**

**09-501**

**Postulat de M<sup>me</sup> Dorothee Ecklin et consorts**, « Pour une stratégie de la politique culturelle ».

**09-301**

**Motion du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts**, « Pour un Noctambus inter-villes ».

**09-401**

**Proposition du groupe PopVertsSol, par M<sup>me</sup> Catherine Loetscher Schneider et consorts**, concernant le ramassage des déchets verts.

Neuchâtel, le 16 février 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,**  
Pascal Sandoz

**Le chancelier,**  
Rémy Voirol

**Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)**

## Offre d'emploi

La Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel cherche :

### un directeur – une directrice à la Bibliothèque publique et universitaire

à qui seront confiées les missions suivantes :

- Assurer la direction scientifique, administrative et financière de la Bibliothèque publique et universitaire.
- Diriger son évolution dans le domaine des nouvelles technologies d'information et du traitement documentaire.
- Mettre en valeur ses collections par des expositions et des publications.
- Représenter la Bibliothèque publique et universitaire auprès des autorités et des partenaires publics et privés, au sein des organes de coordination et de réseaux des bibliothèques neuchâtelaises, romandes et suisses.

Au bénéfice d'un titre universitaire de préférence en sciences humaines, vous disposez de quelques années d'expérience en direction et conduite de projets ; vous avez le sens de la négociation et des relations publiques. De langue maternelle française, vous maîtrisez l'allemand et avez de bonnes connaissances en anglais.

Si cette offre vous concerne, nous attendons votre lettre de motivation accompagnée de copies de diplômes et certificats, **jusqu'au 31 mars 2009**, à l'adresse suivante :

**Direction de la Culture  
M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret,  
conseillère communale  
Présidente du Conseil de  
Fondation BPUN  
Hôtel communal  
2001 Neuchâtel**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Michel Schlup, directeur, **au 032 / 717 73 01.**

**Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> décembre 2009** ou à convenir.



La chronique de sportive de...

# La Maladière, un stade ouvert à tous...

Anne  
Kybourg



Le stade de la Maladière, inauguré en février 2007, accueille bon nombre de rencontres footballistiques. En dehors du calendrier des matchs de championnat, le Service des sports de la ville de Neuchâtel met à disposition les infrastructures du stade pour toutes sortes d'événements: visites, anniversaires, séminaires, concerts, etc.

Toutes les possibilités d'accès au stade sont réservées à des groupes d'un minimum de dix personnes. Les différentes offres proposées regroupent la visite du stade, les anniversaires, ainsi que la location de salles avec ou sans repas.

La visite du stade dure environ une heure à une heure et demie. Elle comprend la diffusion d'un film qui retrace les étapes de la construction du stade, et se termine par un apéritif offert par le Service des sports. Pour un groupe d'une dizaine de personnes, le prix de base de la visite s'élève à 130 francs. Une réduction de 10% est octroyée aux groupes étudiants, AVS, et aux clubs sportifs. Il est également



L'Espace Gilbert Facchinetti, un des espaces loués par le Service de sport pour y organiser des séminaires, apéritifs ou repas. • photo: sp

possible de combiner la visite avec un repas; un tarif préférentiel est alors appliqué pour la location de la salle.

Concernant les anniversaires, le Service des sports permet aux 5-15 ans de venir souffler leurs bougies au stade. Cette formule inclut une visite du stade, de quoi goûter, un gâteau et une surprise. Une salle est également mise à disposition pour une durée de deux heures. A noter qu'aucune animation n'est organisée par le Service des sports. Il faut compter un accompagnateur pour huit enfants, tout en sachant que le groupe ne peut

excéder vingt-cinq personnes. Les frais se montent à 11 francs par enfant. Quant aux accompagnateurs, leur présence est gratuite!

Par ailleurs, le Service des sports met les espaces suivants en location: le Lobby, l'Espace Gilbert Facchinetti et le 5°. Les prix varient en fonction de la durée et de la période d'occupation. Deux alternatives sont proposées aux intéressés: soit une location de salle simple, soit une occupation avec prestation de service-traiteur. Cette dernière formule inclut alors automatiquement l'intervention du traiteur Cinq Sens.

Le Business centre de la Maladière donne l'opportunité de bénéficier d'infrastructures compétitives en matière d'organisation événementielle. En effet, le stade peut également accueillir des événements de plus grande envergure tels qu'un concert, par exemple. Ainsi, venez nombreux profiter du stade de la Maladière en toute occasion!

A. K.

**Renseignements et réservations:**  
promo.stade.maladiere@ne.ch et  
032/ 717 77 89.

## A travers l'histoire



Intersection de la rue Bachelin avec la rue Arnold-Guyot en 1902 au moment de leur construction.



**Activités des commissions réglementaires**

## Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les :

- **vendredi 20 mars 2009**
- **vendredi 24 avril 2009**
- **mardi 26 mai 2009**
- **vendredi 27 juin 2009**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

**Direction de l'urbanisme**

**Anim'Action**

## Aux habitant-es de Serrières

Suite au rapport mobilité rédigé par les habitant-es dans le cadre d'Anim'Action, Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable de la Ville de Neuchâtel présentera quelques projets étudiés par la Ville

**jeudi 12 mars à 20 heures**  
**au restaurant du Clos à Serrières**  
**(1<sup>er</sup> étage)**

**Atelier de l'Imaginaire**

Ouvert au jeu de peindre, l'atelier de l'Imaginaire (rue Louis-Favre 17) informe la population qu'il reste encore quelques places libres pour l'atelier du mercredi de 14h30 à 16 heures, jusqu'à fin juin.

**Pour tout renseignement et visite:**  
**Pilar Bravo, tél. 032 725 10 05,**  
**e-mail: pbravo.atelier@gmail.com**

**Bourse aux timbres**

La Société philatélique de Neuchâtel organise sa traditionnelle bourse aux timbres, cartes postales et monnaies

**dimanche 8 mars de 9 à 16 heures**  
**(non-stop)**  
à la Gare de Neuchâtel  
salle du 1<sup>er</sup> étage  
Entrée libre.



**Les portes du Soleil pour 119 francs !**



Envie de passer une agréable journée sur les pistes? Il reste encore de la place, inscris-toi sans tarder! • photo: Pat Sharples

Snow'Neuch et le Parlement des Jeunes invitent les jeunes de 16 à 25 ans à se rendre à Champéry pour un week-end à ski, les 7 et 8 mars prochains. Le séjour coûte 119 francs par participant et comprend le transport en bus, l'abonnement de remontées mécaniques pour deux jours, la nuitée dans le chalet, le souper le samedi soir et le petit déjeuner le dimanche matin. Si tu aimes la glisse, les soirées animées en station et les rencontres, rejoins ce week-end de folie avec tes amis.

Inscriptions et informations au 032 717 74 00 ou sur le site [www.arcane-ride.com](http://www.arcane-ride.com)

**Conseil général: séance commune des trois villes**

## Sont présents pour la Ville de Neuchâtel

Présidence de M<sup>me</sup> Maria Angela Guyot (UDC), présidente.

Y compris la présidente, 34 membres étaient présents: M<sup>mes</sup> et MM. Olivier Arni (soc), Jean-Charles Authier (PLR), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Céline Béguin (PLR), Amina Benkais (soc), Steven Bill (UDC), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard, (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Jonas de Pury (PLR), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (soc), Dorothée Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), François Konrad (PopVertsSol), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Raymond Maridor (soc), Nicolas Marthe (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc) et Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: Thomas Facchinetti (soc), Hélène Perrin (soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Marc-André Bugnon (UDC), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), Pierre-Alain Storrer (UDC), Cristina Tasco (soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Pascal Sandoz, président (PLR), M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret, vice-présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), M<sup>me</sup> Valérie Garbani (soc) et M. Alain Ribaux (PLR), conseillers communaux.

**Echos**

■ Dimanche 1er mars, le Conseil communal a été représenté par MM. Pascal Sandoz, président, Alain Ribaux, conseiller communal et Rémy Voirol, chancelier, à la cérémonie officielle de la manifestation marquant l'Indépendance neuchâteloise, au port de Neuchâtel.

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, président, à la réunion de lancement de la Plate-forme de concertation de l'Arc jurassien, Suisse.

■ Demain, M. Alain Ribaux, directeur de la promotion économique, représentera les Autorités communales, à la conférence donnée par la Chambre neuchâteloise du commerce sur le thème «+ 25 Agglomération neuchâteloise du futur».

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M<sup>me</sup> Françoise Jeanneret, directrice des sports, à la manifestation organisée par l'Association neuchâteloise de course d'orientation.

**Les lundis des mots**



**Lundi 9 mars à 20 heures** à la Galerie YD, rue Fleury 6:

*L'Ondin du moulin*  
Récits avec Fabienne Vuilleumier, Anita Cuenat et Chantal Mottet.

**Lundi 16 mars à 18h30** à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3:  
*Café littéraire*  
Rencontre avec Daniel Maggetti.

**Lundi 16 mars à 20 heures** au Temple du Bas:  
*La théologie de Calvin, hier et aujourd'hui*  
Conférence par Marc Vial, maître assistant en histoire du christianisme à l'Université de Genève.



## Programme cinéma pour la semaine du 4 au 10 mars

**APOLLO 1** 032 710 10 33  
**MARLEY & MOI**  
 1<sup>re</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans.  
 VF me au ma 15h, 20h30, ve/sa 23h  
 Acteurs: Jennifer Aniston, Owen Wilson.  
 De David Frankel.

**APOLLO 1** 032 710 10 33  
**LOUISE MICHEL**  
 1<sup>re</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
 VF me au ma 18h15.

**APOLLO 2** 032 710 10 33  
**GRAN TORINO**  
 2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
 VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h45, je 20h15.  
 Acteurs: Clint Eastwood, Bee Vang, Ahney Her.  
 De Clint Eastwood.

**APOLLO 2** 032 710 10 33  
**L'ÉTRANGE HISTOIRE DE BENJAMIN BUTTON**  
 5<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
 VF me, ve au lu 20h15. VO angl. s-t fr/all. ma 20h15.  
 Acteurs: Brad Pitt, Cate Blanchett, Tilda Swinton.  
 De David Fincher.

**APOLLO 2** 032 710 10 33  
**VOLT HÉROS MALGRÉ LUI**  
 5<sup>e</sup> semaine. 7 ans sug. 7 ans. VF me au ma 15h30.  
 De Chris Williams Howard Byron.

**APOLLO** 032 710 10 33  
**VENDREDI 13**  
 4<sup>e</sup> semaine.  
 16 ans sug. 16 ans.  
 VF ve/sa 23h30.  
 Acteurs: Jared Padalecki, Amanda Rithetti.  
 De Marcus Nispel.

**APOLLO 3** 032 710 10 33  
**MARCELLO, MARCELLO**  
 2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 10 ans.  
 VO it. s-t fr/all me au ma 18h, 20h15.  
 Acteurs: Francesco Misticchelli, Elena Cucci,  
 Luigi Petrazzuolo.  
 De Denis Rabaglia.

**APOLLO 3** 032 710 10 44  
**SÉRAPHINE**  
 6<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h15.  
 Acteurs: Yolande Moreau, Ulrich Tukur, Anne Bennent.  
 De Martin Provost.  
 Derniers jours.

**APOLLO 3** 032 710 10 44  
**LES GARDIENS**  
 1<sup>re</sup> semaine.  
 16 ans sug. 16 ans. VF ve/sa 22h30.  
 Acteurs: Carla Gugino, Malin Akerman,  
 Patrick Wilson.  
 De Zack Snyder.

**ARCADES** 032 710 10 44  
**GRAN TORINO**  
 2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
 VF me, ve au ma 17h45, 20h15,  
 ve au ma 15h, ve/sa 23h.  
 De Clint Eastwood.

**BIO** 032 710 10 55  
**MILK**  
 1<sup>re</sup> semaine.  
 14 ans sug. 14 ans.  
 VO angl. s-t fr/all. me au ma 17h30, 20h15.  
 Acteurs: Sean Penn, Emile Hirsch, James Franco.  
 De Gus Van Sant.

**BIO** 032 710 10 55  
**LA LÉGENDE DE DESPERAUX**  
 4<sup>e</sup> semaine.  
 7 ans sug. 7 ans.  
 VF me au ma 15h30.  
 De Sam Fell.

**REX** 032 710 10 77  
**LES GARDIENS**  
 1<sup>re</sup> semaine.  
 16 ans sug. 16 ans.  
 VF me au ma 14h30, me, ve au ma 20h.  
 Acteurs: Carla Gugino, Malin Akerman,  
 Patrick Wilson.  
 De Zack Snyder.

**REX** 032 710 10 77  
**LE CODE A CHANGÉ**  
 3<sup>e</sup> semaine.  
 7 ans sug. 14 ans.  
 VF me au ma 17h45.  
 Acteurs: Dany Boon, Karin Viard, Marina Fois.  
 De Danièle Thompson.

**REX** 032 710 10 77  
**LES GRANDS FRÈRES**  
 2<sup>e</sup> semaine.  
 10 ans sug. 12 ans. VF ve/sa 23h15. Acteurs: Paul  
 Rudd, Seann William Scott,  
 Elizabeth Banks.  
 De David Wain.

**STUDIO** 032 710 10 88  
**SLUMDOG MILLIONAIRE**  
 8<sup>e</sup> semaine.  
 12 ans sug. 14 ans  
 VF me au ma 20h30. Acteurs: Dev Patel, Mia Drake,  
 Freida Pinto.  
 De Danny Boyle.

**STUDIO** 032 710 10 88  
**PALACE POUR CHIENS**  
 5<sup>e</sup> semaine.  
 Pour tous sug. 7 ans.  
 VF me au ma 15h15.  
 Acteurs: Ema Roberts, Jake T. Austin, Troy Gentile.  
 De Thor Freudenthal.

**STUDIO** 032 710 10 88  
**BELLAMY**  
 2<sup>e</sup> semaine.  
 10 ans sug. 16 ans.  
 VF me au ma 18h.  
 Acteurs: Gérard Depardieu, Clovis Cornillac,  
 Jacques Gamblin.  
 De Claude Chabrol.



## Agenda pratique

## Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.  
 Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.  
 Urgences pédiatriques: hotline  
 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032  
 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau,  
 gaz (en dehors des heures d'ouverture  
 des bureaux), tél. 032 717 83 00.

## Services publics

Ligue neuchâteloise contre le cancer,  
 (fbg du Lac 17), ouvert les matins ainsi  
 que mardi et jeudi après-midi, tél. 032  
 721 23 25, e-mail: lncc@ne.ch.

Ligue neuchâteloise contre le rhuma-  
 tisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis,  
 (Maladière 35, case postale), tél. 032 722  
 59 60, fax 032 722 59 70, secrétariat ad-  
 ministratif et cours, tél. 032 913 22 77.

MCPN - Mouvement de la condition  
 paternelle de Neuchâtel et environs,  
 (case postale 261, 2034 Peseux), soutien  
 et conseils dans les cas de divorce,  
 tél. 032 841 72 01.

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte  
 tous les jours jusqu'à 20h30. Après  
 20h30, le numéro du service d'ur-  
 gence 144 communique les coordon-  
 nées du pharmacien de garde atteigna-  
 ble pour les ordonnances urgentes  
 soumises à la taxe de nuit.

## Soins et aide à domicile

## Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et  
 de soins ambulatoires, service d'aide  
 familiale, Passage Max-de-Meuron 6,  
 Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de  
 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant  
 ou du dentiste, composer le n° 144.

## Les services religieux

## Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 7 et dimanche 8 mars

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte  
 cène, baptême, garderie.

Temple du Bas: di à 18h, Thomas-  
 messe. «...Dieu ?» célébrer autrement.

Thème: « Oser faire bouger Dieu. Une  
 femme tient tête ». Avec musique klezmer  
 du groupe Razzmatazz, Sylvie Holden  
 accordéon, Pierre Kaufmann, clari-  
 nette. Repas canadien dès 19 heures.

Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.  
 Vendredi 5 à 12h, repas communau-  
 taire.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte  
 cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Maladière: samedi 7 à 18h, culte  
 « Parole & Musique » avec sainte cène.  
 Prélude à la Lumière. Robert Märki,  
 organiste.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec  
 sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchge-  
 meinde: 8. März 9 Uhr, Gottesdienst im  
 Temple du Bas, Neuchâtel, abendmahl.

## Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en por-  
 tugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30,  
 messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à  
 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa  
 à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h,  
 messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6<sup>e</sup> étage:  
 di à 10h, célébration dominicale  
 (aumônerie protestante 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> di) et  
 catholique (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> di).

## Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-  
 Vattel): di à 18h, messe.



## Impressum

## Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

## Direction:

Rémy Voirol, chancelier

## Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste  
 Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

## Illustration:

Stefano Iori, photographe

## Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

## Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

## Internet:

www.neuchatelville.ch

## Mise en page:

Maxime Rebetz

## Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

## Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



...encadreuse préparant la grande expo Suchard au Musée d'art et d'histoire





## PROMOTION!

Les deux ouvrages

# 25.-

au lieu de 36.-

*Archibald Quartier:*

### Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assuma le déménagement du Collège latin à l'École des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.

188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

*Adolphe Ischer*

### Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'École normale, puis inspecteur des études.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.

179 pages, format 14,8 cm x 21 cm



### Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 97, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.-.

..... ex. de l'ouvrage «Suivez le guide» de Adolphe Ischer au prix de Fr. 18.-.

..... **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.- au lieu de 36.-**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue et N°: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_





Raphaëlle Probst Outzinout, coordinatrice du RUN, a suivi de près l'évolution du Réseau des trois villes

# « Le processus a été long »

Les trois villes ont fait un pas de plus vers le Réseau urbain neuchâtelois (RUN), avec la réunion hier des législatifs de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle à la Faculté des lettres de Neuchâtel. Cet événement historique est le résultat de plusieurs années de négociations et de travail acharné de coordination, effectué par des politiques accompagnés par les professionnels du RUN. Retour sur la naissance de ce réseau encore méconnu des citoyens, avec la géographe Raphaëlle Probst Outzinout, coordinatrice du projet RUN depuis 2003. (voir aussi p. 1 et 9)

## Le Réseau des trois villes du canton est en train de réellement prendre corps, comment en est-on arrivé là ?

Au départ, les communes ont défini un projet qu'elles souhaitaient développer ensemble. Elles ont également mis en avant leurs atouts et fixé des objectifs, qui devaient toutefois correspondre à ceux de la conception directrice de l'aménagement du territoire, soit: rayonner, inciter, relier, valoriser, renforcer. Le Réseau des trois villes voulait en priorité «rayonner» au niveau national. La culture, qui est l'un des atouts forts des trois villes, constitue un volet déterminant du réseau pour contribuer à ce rayonnement. A titre d'exemple, le Val-de-Travers est pour sa part davantage centré sur la politique familiale. En somme, il s'agit de garder en tête que chaque territoire a ses spécificités.



«Il est prévu de réaliser un site internet cantonal dédié entièrement à la culture.»

sommes passés par des périodes creuses d'environ six mois, un nouveau politicien devant parfois reprendre le dossier. En 2004, tous les partenaires ont signé une déclaration d'intention, puis l'année suivante, un protocole d'accord. Enfin, le contrat d'agglomération du Réseau des trois villes a été signé en avril 2008 avec l'Etat. Globalement, en 5 ans, nous avons gagné en habitudes de collaboration et des liens de confiance se sont tissés entre les différents acteurs. Tout va à présent beaucoup plus vite.

problème de la Haute Ecole Arc, par exemple, a très peu transparu dans les négociations. Les communes étaient plutôt unies face à l'Etat. Comme l'a dit Pascal Sandoz, elles forment un contre-pouvoir face au Canton. La logique «haut» «bas» est laissée de côté.

## Mais le Canton est également un partenaire du Réseau des trois villes, n'est-ce pas ambigu ?

Il y a, c'est vrai, une sorte de double-jeu avec l'Etat mais il existe aussi un accord global sur un ensemble de mesures. Sans partenariat avec l'Etat, le RUN s'effondre et ce n'est vraiment pas le moment pour le canton de se retrouver dans une telle situation.

## Quels sont les projets qui vont se concrétiser prochainement, dans le cadre du Réseau des trois villes ?

Il est prévu de réaliser un site internet cantonal dédié entièrement à la culture et faisant le lien entre toutes les

consiste à réunir les fonds des différentes bibliothèques et de constituer une bibliothèque cantonale unique répartie sur trois sites, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

Enfin, il s'agira de réfléchir à la répartition des compétences entre l'Etat et les Villes, qui souhaitent avant tout garder des compétences de proximité (ce qui touche à la jeunesse, notamment). Nous souhaitons que 2009 soit une année de projets à concrétiser.

## Arrivez-vous déjà à percevoir les véritables contours d'une agglomération neuchâteloise ?

Oui, nous sommes en train de valoriser l'espace urbain des trois villes. En outre, avec le Transrun, le lien entre les villes sera d'autant plus fort ! La mise en place des six commissions de travail (Institution, Mobilité et Urbanisme, Culture, Sport, Sécurité et Economie) a été très rapide et pratiquement tous les conseillers communaux sont impliqués dans l'une de ces commissions, lorsqu'elles concernent leur dicastère. Les communes croient en ces réseaux, il s'agit à présent de faire un pas vers la population, car nous sommes encore dans une sorte de tour d'ivoire. Nous allons montrer aux gens le côté bénéfique de ce processus. Depuis le mois



## Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées durant la mise en place du Réseau des trois villes ?

Le processus a été long depuis 2003, date de la première séance réunissant des représentants des trois Villes. Les politiciens, qui se connaissaient déjà, pour certains, ont dû apprendre d'une part à collaborer et d'autre part, à travailler avec l'Etat, puisque le réseau s'inscrit dans un partenariat avec le Canton. Par ailleurs, lors des différentes élections, nous

## Le départ de Bernard Soguel va-t-il provoquer la chute du RUN et dès lors, du Réseau des trois villes ?

Il est vrai que Bernard Soguel a été le moteur de la stratégie du RUN et qu'il a cru en cette collaboration entre les communes, il a beaucoup porté le dossier. Nous espérons vraiment obtenir pareil soutien par la suite. Reste que le comité directeur de l'Association

RUN est très soudé et que des engagements ont été pris. Ils devront être respectés, dans tous les cas.

## Déplacement de la Haute Ecole Arc dans le bas du canton...déménagement de précieux pianos de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel...le «haut» et le «bas» parviendront-ils à s'entendre dans les faits ?

Au sein du Réseau des trois villes, la collaboration a bien fonctionné. Le

« Il s'agit à présent de faire un pas vers la population, car nous sommes encore dans une sorte de tour d'ivoire. »

associations culturelles du canton. Il apporterait un bon complément à celui de Tourisme Neuchâtelois, qui est moins ciblé. Un autre projet



de janvier, nous préparons un dossier à distribuer à tous les partenaires intéressés et les gens concernés. Une collaboration va se mettre en place avec la presse et nous allons réactualiser notre site internet. A présent, nous avons des mesures concrètes à présenter dans le cadre du RUN telles que la ligne de bus 10 pour la Comul ou encore l'introduction de forfaits régionaux au Val-de-Travers. C'est cela qu'il faudra réellement mettre en évidence.

Laure-Anne Pessina